

Interventions Mathias Trogrlic

Conseil municipal du 20 novembre 2008

Débat d'orientations budgétaires

La lecture des orientations budgétaires de la commune nous laisse une double inquiétude : une inquiétude sur le contexte financier des collectivités locales, partagée par l'immense majorité des communes françaises, mais également une inquiétude quant à l'engagement sur les services à la population que vous indiquez de façon très brouillonne.

La première partie de votre document, consacrée à la conjoncture nationale, est dépassée, complexe et jargonante. Vous faites référence au projet de loi de finances 2009 dont beaucoup s'accordent à penser que les prévisions sont obsolètes. Du coup, cette partie est en forte contradiction avec les derniers chiffres annoncés notamment par l'OCDE ou les instances européennes. Vous évoquez par exemple un déficit public projeté à l'échelle nationale à 2,7% du PIB en 2009. Il apparaît, et le gouvernement l'a confirmé, que le déficit devrait atteindre voire dépasser le seuil des 3%, seuil correspondant aux fameux critères de convergence européens.

Il est vrai que le contexte est difficile et incertain et que chaque jour semble apporter son lot de mauvaises surprises en matière de prévisions, mais également de visibilité relatives aux finances publiques locales.

L'avenir est incertain, et plusieurs mesures viennent l'assombrir un peu plus. La contraction des dotations de l'Etat est réelle et entretenue par le gouvernement que vous soutenez, dans le cadre d'une pseudo-décentralisation qui apporte toujours plus de transferts et toujours plus de charges aux collectivités tout en attaquant les principes de la solidarité financière. Il en est ainsi de la réforme de la DSU, qui, vous le rappelez justement dans votre document, a simplement été gelée. Nous vous appelons à la plus grande vigilance quant à la négociation du nouveau dispositif dont la mise en œuvre est prévue en 2010 en réitérant le soutien que vous avez apporté à vos autres collègues maires concernés par cette mesure et dont nous reconnaissons l'efficacité. Mais la mesure reste transitoire et il est à craindre que le gouvernement ne revienne à la charge sur ce sujet.

Il en est ainsi également de la réforme du FCTVA que vous évoquez en page 8 du document. Vous n'avez pas assez souligné que l'intégration du FCTVA aux dotations signait sans doute sa mort pure et simple. Nous rappelons qu'à chaque fois que des dispositifs se sont retrouvés fondus dans les dotations, ils ne s'en sont pas relevés.

Dans ce cadre, comment croire que la réforme des bases d'imposition des taxes locales apportera plus de justice quant aux critères retenus pour leur calcul (ce qui est à espérer) sans mettre en péril là encore soit l'avenir des finances communales, soit les finances des ménages qui y sont assujettis ?

Bref, nous le savons désormais, l'année 2009 sera l'année de tous les possibles en matière de finances publiques. Mais l'avenir ne s'écrit pas en lettres d'argent pour notre commune comme pour bien d'autres, surtout lorsqu'une mise à sac des processus de solidarité est organisée, tant par le gouvernement lui-même que par les communes riches qui par endroit se regroupent en intercommunalités pour échapper aux processus de solidarité avec les communes plus pauvres. L'intérêt général ne semble pas être de mise dans la société telle que nous la vivons sur ce plan là.

Après ce portrait noir de la situation que nous vivons, nous peinons à trouver une orientation lisible à votre feuille de route budgétaire. Après nous avoir dépeint ce contexte, vous nous annoncez que vous inscrirez les investissements dans le respect de vos engagements de campagne et sans augmenter la pression fiscale. Nous sommes forts inquiets à ce sujet. Car si la pression fiscale communale peut ne pas augmenter, qu'en est-il de celle de Val et Forêt, qui supporte une bonne partie des investissements que vous évoquez ?

Vous nous parlez de choix et vous indiquez en page 23 du document votre volonté de « reporter, redimensionner ou renoncer aux actions municipales qui ne sont pas essentielles ». Or, vous ne donnez aucune précision sur ces actions reportées ou abandonnées.

Certes, nous voyons, au fil du document, une logique opérer. Cela commence par la pression sur la masse salariale, le redéploiement, le remplacement *si nécessaire* des personnels qui partent à la retraite ou sont mutés. Ceci explique peut être pourquoi nous observons toujours plus de suppressions de postes pour moins de créations dans les modifications de tableau d'effectif alors qu'il nous est systématiquement répondu en commission qu'au bout du compte, tout cela s'équilibre.

On observe également cette logique au niveau des équipements de la ville. Vous indiquez que le maintien de certains bâtiments peut s'avérer trop coûteux ou même inutile. Cela veut-il dire que nous allons vivre de nouvelles cessions du patrimoine communal en 2009 ? Lesquels sont-elles ? Et à force de céder ce patrimoine, ne va-t-on pas commencer à céder également des équipements qui servent justement aux services à la population ?

Le manque de lisibilité de cette stratégie atteint son point d'orgue en page 23, dans la partie intitulée fort ironiquement je pense, « des choix politiques clairs ». Il est indiqué que « le troisième objectif est de privilégier les services à la population en limitant au maximum les dépenses qui ne correspondent pas prioritairement à ce critère ». La compréhension de cette phrase, fort difficile vous en conviendrez, nous pose question : la politique d'une mairie n'est elle pas de mettre en place des services à la population ? Quelles sont donc les activités qui n'en font pas partie pleinement ou prioritairement ? Cela mérite de votre part un minimum de précisions et d'exemples.

La logique de votre première partie, qui part d'un constat difficile quant à la visibilité budgétaire, se heurte à une logique d'investissement désordonnée. L'effort sur les travaux de voirie, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte Ville Handicap, par exemple, se heurte aux déclarations entendues dans plusieurs conseils de quartier quant à l'impossibilité d'investir dans ce domaine en 2009.

Le paragraphe sur les actions en matière de prévention et de sécurité nous laisse également pantois. Vous souhaitez recruter deux éducateurs de rue là où vous avez déconventionné les éducateurs de l'ADPJ, alors même que les habitants des quartiers concernés regrettent aujourd'hui leur présence.

Vous mettez en avant la vidéosurveillance alors qu'elle sera à la charge de la communauté d'agglomération. Est-ce à dire que le déficit de financement que vous allez subir dans le cadre de la baisse de la subvention départementale sera en partie à la charge de la commune ? Nous réitérons notre extrême prudence sur ce projet, dont nous trouvons le coût pharamineux.

Vous insistez également sur la construction de votre pôle culturel à proximité du Théâtre Pierre Fresnay. Est-ce ici un investissement prioritaire en rapport avec vos propos initiaux ? Que deviendra le bâti actuel du conservatoire ? Quelle est l'estimation financière de ce projet comme des autres d'ailleurs puisqu'aucun montant d'investissement n'est précisé ?

En l'état, nous aurions apprécié que certains choix de service public soient effectués permettant un réel débat sur les orientations budgétaires de notre commune, et permettant de prioriser les investissements que nous venons d'évoquer.

Nous avons compris à la lecture de votre document que la crise économique et financière frappe durement les collectivités. Mais elle frappe également nos concitoyens, et plus particulièrement les utilisateurs des services publics locaux. Qu'en est-il de la politique de notre commune en matière de santé publique dans le cadre de la disparition du centre de santé, qui laisse beaucoup de nos administrés dans une situation fort délicate ? Pourquoi notre commune ne mise t'elle pas sur son administration et son personnel communal pour répondre à un besoin de plus en plus fort d'un service public de proximité ?

Nous lisons donc vos orientations budgétaires avec le sentiment que celles-ci sont par endroit trop frileuses et par d'autres maladroitement ambitieuses. Elles sont dictées par les circonstances d'une crise qui s'aggrave et dont la profondeur échappe encore aux analyses les plus pointues. Vous ne tirez aucune réelle conséquence de ce contexte sauf à faire valoir qu'une des seules variable d'ajustement est la masse salariale de l'administration communale tout en conservant un programme d'investissement dont les coûts ne sont pas ici estimés et qui pourraient faire l'objet d'un réel débat.

Le contexte est certes difficile et amène à faire des arbitrages. Mais nous ne comprenons pas ce qui différencie pour vous un service à la population efficace d'un autre qui serait inefficace. Vos choix ne sont pas clairs, et négligent par endroit ce qui doit faire la force de la solidarité communale.